

3^{ème} Conférence Régionale Africaine de la CIID sur l'irrigation et le drainage

Sécurité Alimentaire et changement climatique : Comment améliorer la contribution de l'Irrigation et du Drainage

&

3^{ème} Salon Africain de l'Irrigation et du Drainage

Centre International des Conférences de Bamako (Mali)

du 29 Novembre au 05 décembre 2011

Deuxième annonce



Invitation de l'ARID et de l'AMID

Après deux premières éditions réussies, Bamako s'apprête à abriter du 29 Novembre au 5 Décembre 2011, la 3e conférence africaine sur l'irrigation et le drainage placée sous le thème : « sécurité alimentaire et changement climatique. Améliorer la contribution de l'irrigation ». Cette conférence sera couplée au 3e salon Africain sur l'Irrigation et le Drainage qui aura lieu du 29 Novembre au 3 Décembre 2011 organisé par l'Association Régionale des Irrigations et Drainage (ARID).

L'irrigation est une assurance de revenu pour de nombreux agriculteurs, en particulier dans les pays pauvres. Cette importance ne s'est jamais fait démentir tout au long des ans. Toutefois, un problème d'actualité est celui du changement climatique. En effet, il est indéniable que le changement climatique emporte des effets sur l'irrigation. Dès lors il importe de rechercher quels peuvent être ces effets sur l'irrigation ? Comment réduire ces effets sur l'irrigation ? Quels sont les voies et moyens pouvant permettre à l'irrigation de prendre une place plus importante dans la sécurité alimentaire sans pour autant entraîner des conséquences néfastes pour l'environnement ?

Autant de questions donc auxquelles la conférence se propose de répondre à travers les interventions et apports des nombreux intervenants venus d'un part partout dans le monde, d'Afrique, d'Asie, d'Europe, d'Amérique ...

Tout le plaisir est donc pour nous de vous accueillir à cette 3^{ème} conférence africaine sur l'irrigation et le drainage.

**Moussa Amadou
Président de l'ARID
et**

**Adama SANGARE :
Président de l'AMID**

Introduction de la CRAF et du SAFID

Le changement climatique est défini par la Convention Cadre de Nations Unies sur les Changements Climatiques, comme " les changements de climat qui sont attribués directement ou indirectement à une activité humaine altérant la composition de l'atmosphère mondiale et qui viennent s'ajouter à la variabilité naturelle du climat observée au cours de périodes comparables ".

Il se manifeste par des phénomènes atmosphériques extrêmes plus fréquents et plus intenses qui ont à coup sûr des impacts très néfastes sur la disponibilité, l'accessibilité, la stabilité et l'utilisation de la nourriture.

Selon la FAO, les changements climatiques aggraveront les conditions de vie des populations déjà vulnérables et ne bénéficiant pas de la sécurité alimentaire et augmentera ainsi la faim et la malnutrition.

La capacité de ces populations à faire face aux impacts néfastes des changements climatiques est fonction du contexte politique existant, ainsi que des facteurs socio-économiques.

Par ailleurs, les changements climatiques ont entraîné des incertitudes grandissantes et des risques plus élevés pour l'agriculture pluviale stricte. Les pays vulnérables sous climats déjà initialement arides et mêmes sous climats tempérés ont adopté l'irrigation qui devient ainsi un déterminant de plus en plus important pour la productivité des terres, la stabilité des rendements et l'adaptation aux effets du changement climatique. C'est ainsi que, pour assurer la sécurité alimentaire et faire de l'agriculture le moteur de l'économie, le Mali a mis l'accent sur la maîtrise de l'eau. Cela se manifeste par l'adoption de la Loi d'Orientation Agricole (LOA) par l'Assemblée Nationale.

Cependant, malgré des investissements importants dans les infrastructures, l'irrigation fait face à de nombreux défis que sont entre autres :

- perturbation de la disponibilité en eau au niveau des grands barrages
- la gestion collégiale et transfrontalière des grandes sources d'eau (fleuves et lacs)
- faible efficacité d'utilisation de l'eau d'irrigation,
- diminution des fonds publics en baisse pour les investissements
- dégradation des infrastructures et des ressources en terres des zones irriguées, etc.

La levée de ces défis permet l'irrigation de contribuer pleinement au développement économique, la réduction de la pauvreté et améliorer la sécurité alimentaire tout en évitant les effets collatéraux néfastes sur l'environnement.

La 3^{ème} Conférence Africaine sur l'Irrigation et le Drainage de la CIID apparaît ainsi comme une opportunité certaine de proposer des stratégies permettant d'atteindre cet objectif.

Cette année, la conférence est organisée conjointement avec le Salon Africain de l'Irrigation et le Drainage qui est également à sa troisième édition.

Information sur la conférence

Thèmes de la conférence

Le thème de la conférence, ***Sécurité Alimentaire et Changement Climatique : Comment améliorer la contribution de l'Irrigation et du drainage ?*** Elle a pour ambition de proposer des stratégies et politiques qui permettront à l'irrigation de jouer pleinement son rôle de sécurisation de la production agricole. Ce thème sera traité selon trois sous-thèmes et deux panels.

Sous thème 1 : Les effets du changement climatique sur le développement de l'irrigation en Afrique

Il a pour objectif, sur la base d'une analyse approfondie, de faire l'état des lieux et de proposer des mesures d'atténuation des effets du changement climatique sur le développement de l'irrigation en Afrique.

Sous thème 2 : Politiques et stratégies pour améliorer la contribution de l'irrigation et du drainage à la sécurité alimentaire en Afrique dans le contexte de changement climatique

Ce sous thème permettra d'analyser l'impact des politiques et stratégies agricoles au niveau régional (NEPAD), sous régional (CEDEAO / UEMOA / SADEC / MAGRHEB) et National (Pays africain pris individuellement) sur le développement de l'irrigation.

Sous thème 3 : Productivité de l'eau à usage agricole face aux défis du changement climatique

Ce sous thème traitera de la revue des techniques et technologies disponibles pour améliorer la productivité de l'eau et assurer une meilleure adaptation au changement climatique.

Panel

Deux panels d'éminents experts constitués de partenaires au développement, de politiques et des représentants des acteurs de l'irrigation et des organisations d'usagers d'eau, entre autres discuteront avec le public sur les questions importantes de l'heure comme la couverture des risques environnementaux et ou climatiques, et celles des assurances agricoles.

- *Panel 1 : Quelle adaptation institutionnelle et organisationnelle du secteur de l'irrigation et du drainage pour faire face au défi du changement climatique ?*
- *Panel 2 : Quel mécanisme de financement pour améliorer la contribution de l'irrigation et du drainage dans la réalisation de la sécurité alimentaire en Afrique dans un contexte de changement climatique.*

Indépendamment de la conférence une session de formation sur les technologies avancées de l'irrigation localisée sera organisée du 21 novembre au 3 décembre 2011.

Appel à propositions

Les personnes désireuses de proposer des communications sur un des trois sous thèmes, doivent envoyer un résumé d'environ 500 mots à amid-mali@orangemali.net ou info@arid.org Les communications peuvent être faites oralement en public ou sous forme de poster.

Le résumé doit préciser le sous-thème visé, le type de communication (***Orale ou Poster***), le nom des auteurs et donner les adresses de la personne de contact (Email, adresse postale, Téléphone, fax).

La date limite de réception des résumés est fixée au 31 aout 2011. Une notification d'acceptation sera envoyée aux auteurs concernés qui devront envoyer un document complet de leurs propositions au plus tard le 31 octobre 2011.

Les meilleures communications seront publiées sous forme d'actes sur support papier et sur CDROM.

Information sur le Salon Africain de l'Irrigation et du Drainage

L'Association Régionale pour l'Irrigation et le Drainage (ARID) depuis sa création, joue un rôle moteur dans la composition et la consolidation du paysage organisationnel dans le secteur des irrigations et du drainage, facteur important d'une réelle participation de l'Afrique aux activités internationales concernées.

Elle a réussi à asseoir une dynamique novatrice et à engager des actions pertinentes : mise en place d'une base de données des professionnels de l'irrigation régulièrement consolidée, appui à la création et à la dynamisation de cellules nationales des irrigations et du drainage et leur adhésion à la Commission Internationale des Irrigations et du Drainage (CIID), organisation de séminaires internationaux, collaboration à des études et à des réseaux associatifs, maîtrise d'œuvre de projets fédérateurs en Afrique de l'Ouest et de l'Est, organisation de Salons.

Après les premières et secondes éditions à Ouagadougou, Burkina Faso, l'ARID organise la troisième édition du Salon Africain de l'Irrigation et du Drainage (SAFID) à Bamako du 29 novembre au 03 décembre 2011. Le Salon offre un cadre unique de concertation pour les divers acteurs engagés dans la mise en valeur et la gestion des ressources en eau à des fins agricoles. Il offre ainsi une occasion et un espace important aux professionnels de l'irrigation pour présenter leur savoir faire.

Pour l'édition de Bamako, le SAFID met à la disposition des exposants des stands en plein air et des salles couvertes climatisées pour recevoir plus de 150 exposants professionnels de l'irrigation et du drainage :

- Equipements d'irrigation ;
- Equipements d'adduction d'eau et assainissement ;
- Technologies du Sahel ;
- Démonstrations en grandeur nature ;
- Produits de l'irrigation (céréales, fruits, légumes, etc..) ;
- Outils informatiques d'Aide à la Décision ;
- Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communications ;
- Résultats de la recherche agronomique ;
- Machinisme agricole et manutention ;
- Bureaux d'études et Entreprises du secteur;
- Réseaux des organisations paysannes ;
- Organisations internationales et ONG, Etc.

Participants

Peuvent prendre part à cette troisième Conférence Africaine pour l'Irrigation et le Drainage ainsi qu'au 3^{ème} SAFID tous ceux qui sont intéressés par le développement de l'Irrigation et désireux de contribuer à la sécurité alimentaire par la maîtrise de l'eau : agriculteurs, commerçants et négociants, fabricants et distributeurs d'équipements d'irrigation, chercheurs et institutions de recherche (modernisation de l'irrigation, agronomie, biotechnologie, etc.), étudiant, ONG, organismes internationaux, bureaux d'étude, entreprises, décideurs et autre membre de la société civiles.

Autres informations

Date de la conférence et du Salon : Du 29 Novembre au 5 Décembre 2011

N.B : les expositions prennent fin le 03 décembre 2011 pour permettre aux exposants qui le souhaitent, de participer à la visite de terrain prévue du 4 au 5 décembre 2011.

Lieu : Centre Internationale des Conférences de Bamako (CICB)



Centre International de Conférence de Bamako
(CICB, ancien palais des congrès)
Quartier du fleuve, face au pont Fahd
Tel: (+223) 20 23 43 24/20 23 44 28 – Fax :
(223) 20 23 44 00

BP: E3523, E-mail: palais@afribone.net.ml

<http://cicbmali.com/>

Frais de participation

Le paiement des frais de participations donne droit à toute la documentation de la conférence et l'accès au SAFID, aux pauses café, aux déjeuner et au dîner gala de clôture.

Les participations sont recevables pendant toute la durée des évènements. Les coûts sont fixés ainsi qu'il suit :

- 100 000 FCFA (200 Dollars US) pour les participants maliens et ceux provenant des pays membre de l'ARID et 150 000 FCFA (300 Dollars US) pour les autres participants et ce avant le 31 Aout 2011.

Après cette date les frais d'inscription seront majorés de 25 000 FCFA (50 US\$).

- 50 000 FCFA (100 Dollars US) pour les personnes « accompagnant »

La location de stands pour les exposants est fixée commet suit :

- Stand couvert salle climatisée de 9 m² : 700 000 FCFA ou 1500 US\$
- Stand en zone couvert non climatisée et compartimenté de 12m² : 300 000 FCFA ou 700US\$
- Espace terrain nu pour exposition : Sur dossier au cas par cas.

Un droit de concession sera appliqué aux entreprises expressément autorisées à une activité particulière, restaurants et buvettes. Ce droit sera négocié entre les parties.

Les exposants sont également soumis au paiement des frais de participation dans les conditions susmentionnées.

Les conditions de règlement des frais de location de stands sont fixées comme suit :

- 30 % de la somme totale due au titre de la location de surface avec la demande de participation.
- 50% au plus tard le 31 Octobre 2011.
- 20% avant la mise à disposition des stands.

Un règlement intérieur fixant les droits et devoirs de toutes les parties sera disponible auprès des organisateurs.

Le règlement des frais de participation et des frais de location des stands peut être fait :

- **par virement bancaire sur compte AMID-3^{ème} CONFERENCE dont le numéro est : 400001234455 BNDA Mali, Agence de Bamako**
- par chèque au nom de l'Association Malienne pour l'Irrigation et le Drainage
- par carte bancaire (Visa ou Master card)
- en espèce au bureau d'accueil lors de l'enregistrement

Langue Officielle

Le Français et l'Anglais sont les deux langues utilisées lors de la conférence. Les débats en salles de conférence seront traduits simultanément dans ces deux langues.

Régulation pour fumeurs

Il est formellement interdit de fumer dans tous les espaces publics (convention « *Un Monde Sans Tabac* » de l'Organisation mondiale de la santé).

Services fournis

Les services généraux, mise à la disposition des participants comprendront à titre indicatif:

- une salle d'accueil et d'information sur le site ;
- une salle de communication avec connexion Internet et cabines téléphoniques ;
- un amphithéâtre de plus de 250 places et autres salles pour les conférences et les réunions ;
- une cafétéria ;
- un bureau de sécurité (service d'ordre, gardiennage) ;
- une infirmerie (poste de soins d'urgence) ;
- un groupe sanitaire géré par une société d'entretien.

Sécurité

Un accent particulier sera mis sur la sécurité des biens et des personnes pendant toutes la durée des manifestations. Le service de sécurité veillera au respect des heures d'ouverture et de fermeture des lieux de la conférence et des expositions ainsi que des parkings autorisés. Il veillera également à l'identification des participants.

Contacts

Les personnes intéressées à prendre part à cette conférence doivent envoyer un Email à amid-mali@orangemali.net ou info@arid.org et/ou contacter les organisateurs par téléphone ou par fax

- Au mali : +223 44 38 65 74 /+223 20 28 75 21 /+223 20 22 71 92
- Au Burkina Faso : + 226 50 30 43 61/+ 226 50 30 20 53/FAX : + 226 50 31 27 24

Informations sur Bamako

Bamako, lieu de la 3^{ème} Conférence Régionale Africaine et du 3^{ème} SAFID, est une ville cosmopolite de près de deux millions d'Habitants. La ville offre de nombreux services de banque et de restauration ainsi que des opportunités de distraction et de visites.

Aéroport

L'aéroport international de Bamako-Sénou est le principal aéroport du Mali. Il est situé à environ 15 km au sud du centre ville de Bamako, à l'intérieur des limites du District de Bamako. Un service de navette est généralement fourni par les hôtels. A défaut il faut compter environ 5000 FCFA ou 10 \$ pour le taxi.

Le service de chariot à l'aéroport est gratuit, même si des porteurs proposent souvent leur service aux voyageurs moyennant rétribution.

Hébergement

La ville de Bamako offre un large choix d'établissements hôteliers à prix négociés pour la CRAF.et le SAFID.



AZALAI Grand Hotel: H****
BP: 104 - Bamako – Mali
Tél :(223) 20 22 24 92 - Fax : (223) 20 22 26 01
Email : grandhotelcom@azalahotels.com



Hôtel Salam : H****
Quartier du Fleuve,
Tél : (223) 20 22.12.00, Fax : (223) 20 22.36.37
E-mail : salamhotel@cefib.com

Autres informations utiles

Passeport et visa

Un Passeport en cours de validité avec visa est obligatoire pour les ressortissants hors Communauté Economique Des Etats de l’Afrique de l’Ouest (Bénin, Burkina Faso, Cap Vert, Côte d’Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Libéria, Mali, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone, Togo). Une carte de vaccinations internationale est exigée pour tous les voyageurs entrant au Mali. Les vaccins obligatoires sont la fièvre jaune et la méningite (en cas d’épidémie). Si vous êtes ressortissant d’autres pays du monde, vous avez besoin d’un visa d’entrée pour le Mali.

Les demandes de visa sont à adresser directement à l’ambassade ou au consulat le plus proche en tenant compte d’un délai d’au moins 7 jours ouvrables.

Douanes

Les effets personnels en quantité raisonnable (habits, camera, appareil photo, tabacs, ordinateurs personnel, livres, etc.) ne sont pas taxés en douanes. A l’entrée au Mali, le non-résident est tenu de déclarer, par écrit, toutes les devises dont il est porteur, lorsque leur montant dépasse la contre-valeur d’un million (1.000.000) de francs CFA.

Langue

Le français est la langue officielle du Mali, le langage utilisé par l’état, l’administration et l’enseignement.

Cependant, le bambara (ou Bamanankan), une langue mandé est la langue la plus parlée (par environ 80% de la population).

Monnaies

La monnaie en vigueur au Mali est le franc CFA (FCFA-BCEAO), partagé par l’ensemble des pays membres de l’Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (Mali, Côte d’Ivoire, Burkina Faso, Sénégal, Guinées Bissau, Bénin et Togo), 1 dollar US = 500 FCFA (cette parité est à titre indicatif, elle dépend de la fluctuation du dollar).

Il existe à Bamako et dans les villes de l’intérieur, de nombreuses banques nationales et internationales qui fournissent des guichets automatiques et des distributeurs automatiques de billets de banque. Les cartes internationales de retrait d’argent peuvent être utilisées dans ces terminaux et les paiements par carte bancaires sont acceptés dans la plupart des établissements hôteliers et chez quelques commerçants.

Appels téléphoniques et Internet

Deux opérateurs de téléphonie mobile et fixe se partagent l’ensemble du territoire. Le code pays du Mali est le 223. Il n’existe pas d’indicatifs régionaux et tous les numéros ont 8 chiffres.

Internet est généralement accessible dans les services publics et privés et de plus en plus d’établissement hôteliers sont dotés de connexion sans fil avec un débit plus ou moins rapide selon les circonstances.

Courant Electrique

Le courant électrique utilisé au Mali est de 220 V, 50 hertz. Un adaptateur est nécessaire pour les ressortissants non européens.

Fuseau horaire

Le Mali est en heure GMT sans heure d'été.

Distraction

Il existe de nombreuses options de divertissement au Mali. Cela passe par la musique (traditionnelle et moderne) auquel s'ajoutent les nombreuses boites de nuits et casinos, ainsi que le nouveau parc botanique de Bamako. Il existe également une diversité de restaurants européens et africains.

Des sorties culturelles et touristiques seront organisées pendant la conférence pour les accompagnants à Bamako et à l'intérieur du pays.

Sorties touristiques

Plateau Dogon

Le Pays Dogon est une région du Mali, peuplée essentiellement par un fascinant peuple du même nom. Cette région historique est un vaste plateau gréseux s'élevant progressivement depuis le fleuve jusqu'à la falaise de Bandiagara.



Djenné

Djenné est à la charnière entre le monde nomade et le monde sédentaire. Elle est située à 130 km de Mopti, et à 500 km par voie fluviale de la ville caravanière de Tombouctou à laquelle elle est liée commercialement.

Son nom signifie « génie des eaux » en langue bozo. C'est une ville dominée par la religion musulmane avec sa célèbre mosquée.



Tombouctou

Tombouctou (ou Timbuktu ou encore Tin-Buktu en tamasheq) est la ville du Mali la plus célèbre. Elle est surnommée « la ville aux 333 saints » et « la perle du désert ».

La ville est située au sommet de la boucle du fleuve Niger, au point où celui-ci se rapproche le plus du Sahara. Elle était reliée au fleuve par des canaux qui ne sont plus fonctionnels aujourd'hui, et est desservie par le port de Kabara, à 12 km plus à l'est.

BAMAKO VOUS SOUHAITE LA BIEN VENUE